

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple-Un But-Une foi

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

Note sur les résultats du module de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (Food Insecurity Experience Scale-FIES) de l'enquête harmonisée de conditions de vie des ménages 2018 et l'enquête modulaire permanente auprès des ménages 2020

juin 2021



Food and Agriculture Organization
of the United Nations



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE EHCVM et EMOP	4
1.1 <i>Enquête harmonisé de conditions de vie de ménages (EHCVM 2018)</i>	4
1.2 <i>Enquête modulaire permanente auprès de ménages (EMOP 2020)</i>	4
2. FIES	5
3. RESULTATS OBTENUS	7
CONCLUSION	9
ANNEXES	10
Annexe 1 : Taux de prévalence de l'insécurité alimentaire de la population, sur la base de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (%).....	10
Annexe 2 : Concepts clés et méthodes	10

INTRODUCTION

Au Mali, comme dans d'autres pays du sahel, les cinquante dernières années ont été jalonnées de plusieurs cycles de sécheresse ayant entraîné l'insécurité alimentaire voir la famine dans certaines zones. Le pays a connu en 2012, une crise politique, sécuritaire et humanitaire sans précédent qui a entraîné entre autres des difficultés de déplacement des personnes et de leurs biens qui a mis en mal l'économie du pays.

Ce rapport présente la prévalence de l'insécurité alimentaire estimée dans la population au Mali sur les bases des données de l'enquête harmonisé de condition de vie des ménages de 2018 et de l'enquête modulaire permanente auprès des ménages de 2020. L'analyse par les agents de l'Institut National de la statistique à travers le département des statistiques Agricoles et Environnementales appuyé par l'équipe de statistiques charge de la sécurité alimentaire et la nutrition à la Division de statistique de la FAO.

Le module fut introduit aux deux enquêtes dans le but de pouvoir calculer l'indicateur 2.1.2 des objectifs du développement durable (ODD) 2030. L'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (Food Insecurity Experience Scale-FIES) est une mesure de la gravité de l'insécurité alimentaire basée sur l'expérience et qui repose sur les réponses directes des personnes à huit questions concernant leur accès à une alimentation adéquate. L'analyse des données de la FIES est une méthodologie développée par la FAO et qui permet d'estimer la proportion de la population confrontée à l'insécurité alimentaire à différents niveaux de gravité comparable au niveau international.

Cette note a pour objet de faire état de la situation de l'insécurité alimentaire entre 2018 et 2020. Elle s'articule autour de trois points :

- i. Premier point: bref aperçu de la méthodologie de l'Enquête harmonisé de conditions de vie de ménages (EHCVM) et de l'Enquête modulaire permanente auprès de ménages (EMOP) ;
- ii. Deuxième point: l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (Food Insecurity Experience Scale-FIES);
- iii. Troisième point: Résultats obtenus.

La note a été réalisée grâce à la contribution des structures techniques comme :

- le Système d'Alerte Précoce (SAP) représenté par Brahim Hanifa DIARRA ;
- la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR) représentée par Ali KONE ;
- l'Institut National de la Statistique (INSTAT) représenté par Seydou DOUMBIA et Modibo TRAORE. Elles ont été appuyées par la FAO Mali représentée par Ousmane SYLLA et la FAO Rome représentée par Talent MANYANI.

1. BREF APERÇU DE LA METHODOLOGIE EHCVM et EMOP

L'enquête harmonisée de conditions de vie de ménages et l'enquête modulaire permanente auprès des ménages sont deux enquêtes menées par l'Institut National de la Statistique ont le même objectif de fournir le niveau de pauvreté du pays. En marge de l'estimation des taux de pauvreté, les indicateurs de conditions de vie sont aussi calculés à partir de données collectées.

1.1 Enquête harmonisée de conditions de vie de ménages (EHCVM 2018)

L'EHCVM est une opération menée par les Instituts nationaux de statistique des pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) soutenue par la Banque Mondiale et la Commission de l'UEMOA.

La base de sondage utilisée dans l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages est l'échantillon de la sixième édition de l'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) 2017/2018, contenant 1 153 grappes dont 502 en milieu urbain et 651 en milieu rural. Cette base a servi au tirage des sections d'énumération (SE) au premier degré. Sur 6 696 ménages qui étaient inclus dans l'échantillon, 6 602 ménages ont été enquêtés de façon satisfaisante, soit un taux de réponse global de 98,6 %.

La collecte de l'EHCVM a été réalisée par le logiciel Survey Solution au moyen des tablettes entre Octobre 2018 et Juin 2019. La première vague a été réalisée du 17 octobre au 31 décembre 2018 tandis que les données de la seconde vague ont été collectées du 12 avril au 30 juin 2019 au cours desquels le module FIES a été administré. Elle a mobilisé 80 agents de collecte dont 60 enquêteurs et 20 contrôleurs à la 1^{er} vague et 96 agents de collecte dont 72 enquêteurs et 24 contrôleurs ainsi qu'une dizaine de cadres de l'Institut National de la Statistique et 3 agents éditeurs pour les besoins de la formation, de la supervision, du traitement et de l'analyse des données ainsi que de l'élaboration du présent rapport.

1.2 Enquête modulaire permanente auprès de ménages (EMOP 2020)

L'EMOP est une enquête permanente auprès des ménages en quatre passages dont l'objectif est de produire de façon régulière et permanente des indicateurs sur la situation socio-économique des ménages, données nécessaires au suivi du CSCR, des ODD et à la formulation des différentes politiques sectorielles.

L'EMOP est une enquête par sondage stratifiée à deux degrés avec au premier degré les unités primaires (UP=SE) d'échantillonnage avec une probabilité proportionnelle à leur taille en nombre de ménage. Au second degré on tire un nombre constant d'unités secondaires (US=ménages) de façon aléatoire simple après avoir dressé la liste de tous les US à la suite d'un dénombrement exhaustif de l'UP.

Les résultats de l'enquête EMOP sont représentatifs au niveau des neuf régions du Mali et au niveau des deux milieux (Rural, Urbain.)

L'EMOP 2020 a prévu une taille échantillon au premier degré de 1200 grappes. Sur 7 398 ménages qui étaient inclus dans l'échantillon, 6 780 ménages ont été enquêtés de façon satisfaisante, soit un taux de réponse global de 91,6 %.

L'organisation pratique des travaux de l'EMOP exige en moyenne une affectation de dix-huit (18) grappes par enquêteur au cours d'un trimestre de collecte sachant que la charge de travail journalière d'un enquêteur est estimée à deux (2) ménages. Pour un suivi régulier et un contrôle efficace des travaux de terrain, trois (3) agents enquêteurs seront placés sous la responsabilité directe d'un (1) contrôleur. Il s'efforcera de visiter chacun au moins quatre (4) fois par mois. La répartition des visites dans le mois entre ses agents est laissée à son initiative. Cependant, dès les premiers jours, il doit visiter tous les

enquêteurs afin de détecter rapidement celui (ou ceux) qui a (ont) le plus de problèmes afin de l'aider (les aider) à les surmonter.

L'EMOP a été réalisé par 23 contrôleurs, 68 enquêteurs, 9 superviseurs régionaux, 3 agents éditeurs. Une équipe technique de 6 cadres est chargée de l'encadrement et de la production des rapports, Les données de FIES ont été collectées pendant la période du 1er avril au 30 juin 2020. L'inclusion du Module FIES dans l'EMOP, les ateliers d'analyse des données FIES et cette note sur les résultats s'inscrivent dans le plan de travail du projet GCP/GLO/943/JPN : « Appuyer le suivi de l'objectif de développement durable (ODD) 2.1 en renforçant l'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique » dont le Mali est un pays bénéficiaire.

Il y a lieu ici de remercier le ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches du Japon pour son soutien financier afin d'inclure le module FIES dans l'enquête EMOP à travers le projet GCP/GLO/943/JPN.

2. FIES

La FIES fonctionne sur les principes qui sous tendent la mesure de la sécurité alimentaire vécue et ont une longue histoire fondée sur des études ethnographiques menées pour comprendre l'expérience de l'insécurité alimentaire. Les recherches ont révélé que l'insécurité alimentaire, du point de vue des expériences des individus et des ménages, se caractérise par l'**incertitude** et l'**anxiété** concernant l'accès aux aliments et les changements dans la consommation alimentaire, conduisant généralement à adopter une alimentation moins équilibrée et de **qualité** inférieure. Avec la gravité de l'insécurité alimentaire augmentant, l'individu réduit la **quantité** de nourriture consommée, et à mesure que la taille des portions diminue, des repas sont sautés, et, dans le pire des cas, les personnes sont contraintes de ne pas manger pendant des jours entiers. Ces dimensions de l'expérience de l'insécurité alimentaire apparaissent être **communes à toutes les cultures**, ouvrant ainsi la voie à une échelle de mesure commune, valide sur le plan international.

Le module d'enquête FIES composé de huit questions, ou "items", est utilisé pour collecter des données sur l'occurrence de conditions et d'expériences typiques d'un ménage ou d'un individu confronté à "l'insécurité alimentaire". Chaque question composant le module FIES fait référence à une expérience différente et est liée à un niveau de gravité différent de l'insécurité alimentaire, qui est traité comme un trait "latent" mesurable.

Les huit questions sont :

1. Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres de votre ménage avez été **inquiets** de ne pas avoir suffisamment de nourriture par manque d'argent ou d'autres ressources ?
2. Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres du ménage n'avez pas pu manger une **nourriture saine et nutritive** par manque d'argent ou d'autres ressources ?
3. Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres du ménage avez mangé une **nourriture peu variée** par manque d'argent ou d'autres ressources ?
4. Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres du ménage avez dû **sauter un repas** parce que vous n'aviez pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?
5. Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres du ménage avez **mangé moins** que ce que vous pensiez que vous auriez dû manger à cause d'un manque d'argent ou d'autres ressources ?

6. Au cours des 12 derniers mois, votre ménage n'avait **plus de nourriture** parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources ?

7. Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres de votre ménage avez eu **faim mais vous n'avez pas mangé** parce qu'il n'y avait pas assez d'argent ou d'autres ressources pour vous procurer à manger ?

8. Au cours des 12 derniers mois, vous ou d'autres membres de votre ménage avez passé toute **une journée sans manger** par manque d'argent ou d'autres ressources ?

3. RESULTATS OBTENUS

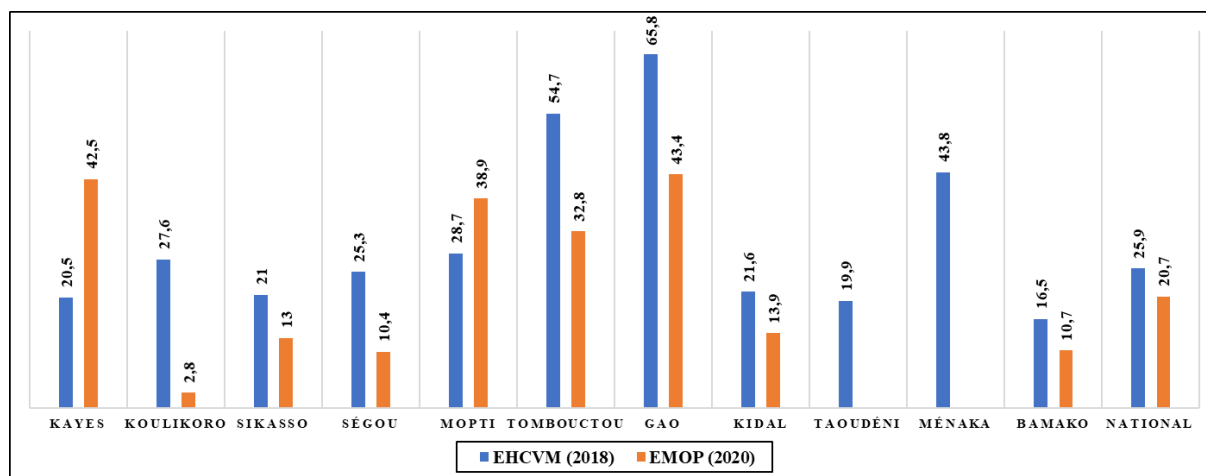
Cette section s'attèle à l'analyse des résultats issus de l'application du module FIES dans les enquêtes EHCVM (2018) et EMOP (2020) auprès des ménages du Mali. Il s'agit de l'analyse de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et grave et de celle grave.

Les personnes connaissant des niveaux modérés d'insécurité alimentaire ont généralement une alimentation de mauvaise qualité et peuvent avoir été obligées, à certains moments de l'année, de réduire également la quantité de nourriture qu'elles mangeraient normalement, tandis que celles qui connaissent des niveaux graves seraient restées des jours entiers sans manger, en raison du manque d'argent ou d'autres ressources pour obtenir de la nourriture.

ODD 2.1.2 : Une prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et grave en baisse entre les deux périodes.

Le graphique suivant donne l'évolution de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et grave entre les deux années. Il montre que cette prévalence a baissé entre les deux périodes considérées en passant de 25,9% en 2018 à 20,7% en 2020 (soit une baisse de 17,8%) pour l'ensemble du Mali. Ainsi, il ressort que 20,7% étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée et grave d'après les données de l'enquête EMOP. Ce résultat est sensiblement différent de ceux obtenus en février 2020 par l'enquête ENSAN du SAP (16,7% des ménages) mais cette différence ne devrait pas poser problème dans les mesures où ce ne sont pas les mêmes unités d'analyses et en plus les méthodologies de calcul ne sont pas les mêmes.

Graphique 1 : Evolution de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et sévère entre les années 2018 et 2020



Source : calculé à partir des données collectées de l'EHCVM 2018 et EMOP 2020

Suivant les régions, il ressort que l'insécurité alimentaire sévit plus dans les régions de Gao, Tombouctou, Mopti et Ménaka avec des prévalences plus élevées que la moyenne. S'agissant de l'évolution de l'indicateur, la même tendance à la baisse est observée dans toutes les régions à l'exception de celles de Kayes et de Mopti. En effet la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et grave a plus que doublé dans la région de Kayes alors qu'elle s'est accrue de 35% dans celle de Mopti.

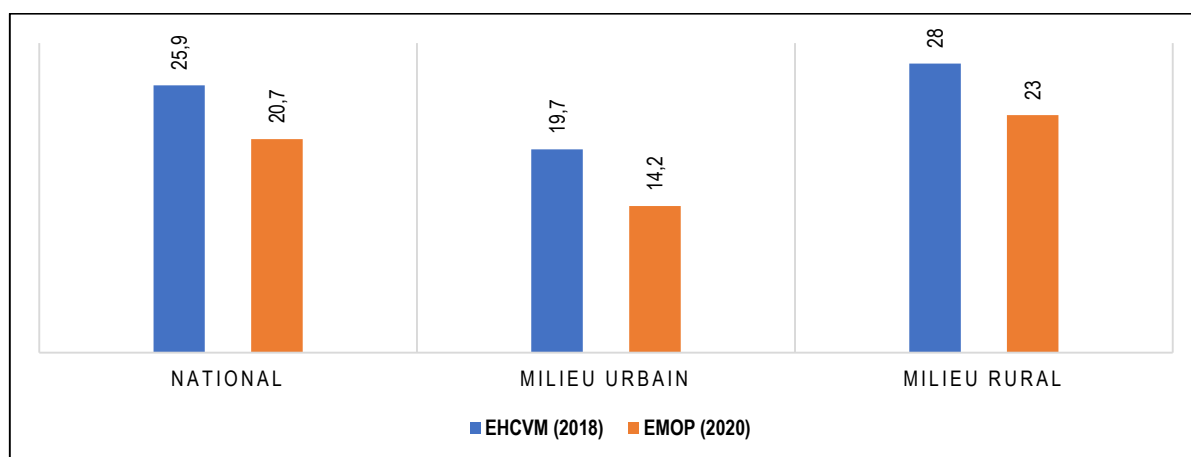
Cette hausse spectaculaire dans la région de Kayes pourrait en partie s'expliquer par les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 dans la mesure où celle-ci battait son plein dans la période de collecte des données surtout dans les pays d'accueil des migrants, alors que l'apport des migrants est très important dans l'atteinte de la sécurité alimentaire des ménages de cette région.

S'agissant du cas de la région de Mopti, l'insécurité est le principal facteur qui pourrait expliquer la détérioration de la situation alimentaire dans cette région. En effet, depuis fin 2018, l'insécurité s'est exacerbée dans cette région avec des conflits intercommunautaires qui sont venus se greffer aux à une situation sécuritaire déjà précaire induite par la présence de groupes terroristes dans toute la région. Cette situation a entraîné l'amenuisement des réserves alimentaires, la dégradation des moyens de subsistances. A cause de l'insécurité, les activités de productions ont été très limitées alors que la majorité des ménages dans la région vivent essentiellement de l'autoconsommation.

Il est important de noter que les régions de Ménaka et Taoudéni n'ont pas été isolées dans l'EMOP de 2020, toutefois, elles sont prises en compte respectivement dans les régions de Gao et Tombouctou conformément au découpage administratif du recensement de 2009.

Suivant le milieu de résidence, l'insécurité alimentaire sévit plus en milieu rural avec des prévalences de 28% et 23% pour les deux périodes (contre 19,7% et 14,2% pour le milieu urbain).

Graphique 2 : Evolution de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et sévère suivant le milieu de résidence



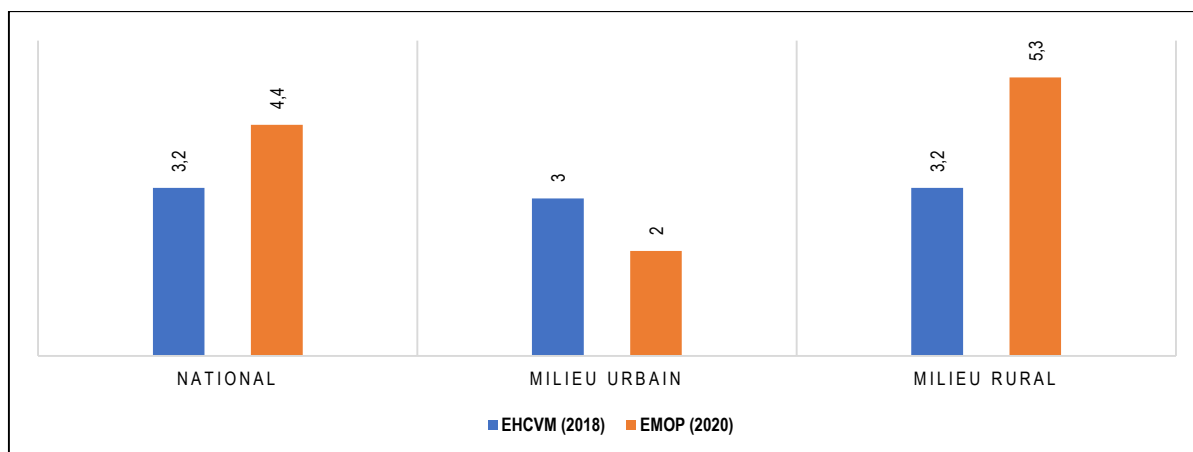
Source : calculé à partir des données collectées de l'EHCVM 2018 et EMOP 2020

Une hausse de la forme grave de l'insécurité alimentaire imputable au milieu rural

Quant à la forme grave de l'insécurité alimentaire, elle est en hausse de 37,5% pour l'ensemble du pays. En effet, la prévalence de l'insécurité alimentaire grave est passée de 3,2% de la population en 2018 à 4,4% en 2020 avec des disparités importantes suivant le milieu de résidence et les régions.

Bien qu'en baisse en milieu urbain, la prévalence de l'insécurité alimentaire grave s'est accrue de 65,6% en milieu rural en passant de 3,2% en 2018 à 5,3% en 2020.

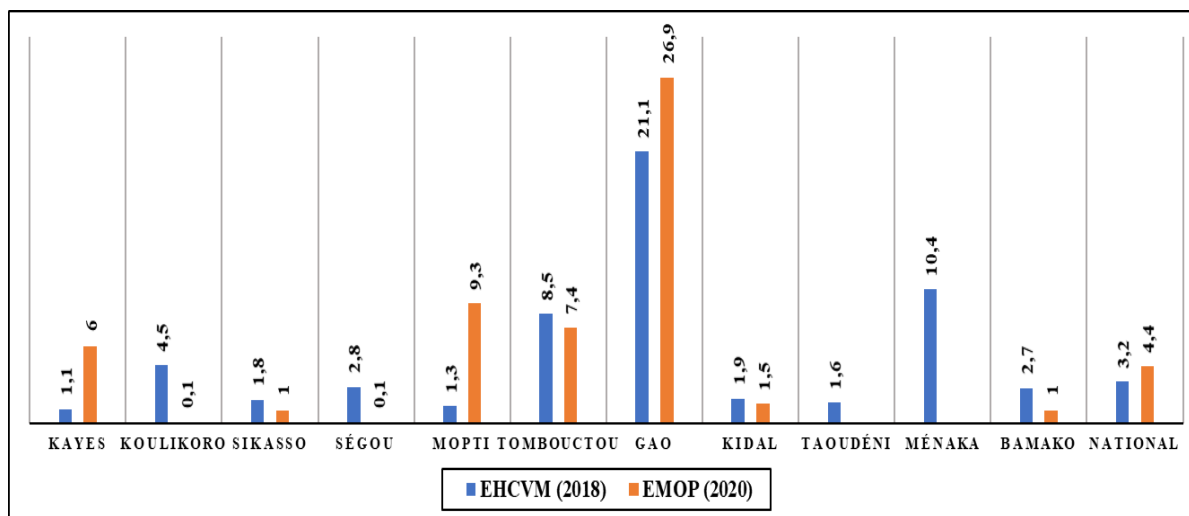
Graphique 3 : Evolution de la prévalence de l'insécurité alimentaire grave suivant le milieu de résidence



Source : calculé à partir des données collectées de l'EHCVM 2018 et EMOP 2020

Suivant les régions, en plus du cas des régions de Kayes et Mopti évoquées précédemment, la proportion de population affectée par la forme grave de l'insécurité alimentaire s'est accrue dans la région de Gao également. D'ailleurs, cette région tire vers elle ces prévalences avec des taux qui dépassent de loin ceux observés sur le plan national. En 2020, il ressort que plus d'une personne sur quatre souffrait de la forme sévère de l'insécurité alimentaire dans cette région.

Graphique 4 : Evolution de la prévalence de l'insécurité alimentaire grave entre les années 2018 et 2020 selon les régions



CONCLUSION

Les résultats de la collecte de données FIES des deux enquêtes nous montrent que l'insécurité alimentaire sévit au Mali même si elle ne constitue pas une préoccupation majeure pour la population. Cette remarque pourrait masquer le cas des populations en récurrence en situation d'insécurité alimentaire grave d'autant plus qu'elle a augmenté de 2018 à 2020.

Les zones en insécurité alimentaire récurrente doivent bénéficier des mesures résilientes afin de leur dispenser de la distribution gratuite de la nourriture qui ne fait que les enfoncer dans la dépendance.

ANNEXES

Annexe 1 : Taux de prévalence de l'insécurité alimentaire de la population, sur la base de l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (%)

Région/Milieu	2018		2020	
	Modérée et grave	Grave	Modérée et grave	Grave
Kayes	20,5	1,1	42,5	6,0
Koulikoro	27,6	4,5	2,8	0,1
Sikasso	21	1,8	13,0	1,0
Ségou	25,3	2,8	10,4	0,1
Mopti	28,7	1,3	38,9	9,3
Tombouctou	54,7	8,5	32,8	7,4
Gao	65,8	21,1	43,4	26,9
Kidal	21,6	1,9	13,9	1,5
Taoudéni	19,9	1,6	-	-
Ménaka	43,8	10,4	-	-
Bamako	16,5	2,7	10,7	1,0
Mali urbain	19,7	3,0	14,2	2,0
Mali rural	28	3,2	23,0	5,3
Mali	25,9	3,2	20,7	4,4

Source : calculé à partir des données collectées de l'EHCVM 2018 et EMOP 2020

Annexe 2 : Concepts clés et méthodes du FIES

Un concept essentiel pour les échelles d'insécurité alimentaire fondées sur l'expérience est que les **items** (questions) et les **répondants** (individus ou ménages) sont positionnés sur la **même échelle sous-jacente** de gravité de l'insécurité alimentaire (Figure 1).

Figure 1 Insécurité alimentaire dans un continuum de gravité



Les données, sous la forme de réponses binaires ("oui" / "non"), sont analysées à l'aide du modèle logistique à 1 paramètre (également appelé **modèle de Rasch**). La probabilité qu'un individu (ou ménage) réponde « oui » à un élément FIES est modélisée comme la fonction logistique de la distance existante, au long de l'échelle, entre la gravité de la condition du répondant et la gravité de l'item.

- ▶ Plus le statut d'insécurité alimentaire du répondant est grave, plus la probabilité de réponse affirmative est élevée, comme indiqué ci-dessous.

La probabilité de recevoir une réponse affirmative à la j -ième question du i -ième répondant d'un échantillon est donnée par :

$$Prob(X_{i,j} = \text{Oui}) = \frac{\exp(a_i - b_j)}{1 + \exp(a_i - b_j)}, \forall i, j,$$

où a_i et b_j représentent, respectivement, la position du répondant et de l'item sur une échelle de gravité à une dimension.

Validation statistique et estimation des paramètres

La position relative des items et des répondants sur l'échelle de gravité est exprimée par leurs respectifs **paramètres** estimés, le niveau de gravité moyen et l'erreur-type associée qui peuvent être associés à chaque item et qui peuvent être attribués à chaque répondant, en fonction des modèles des réponses.



Il est à noter que l'ordre des items FIES en termes de gravité reflétée n'est pas donné à priori. Cet ordre est plutôt révélé par le classement relatif du paramètre d'item estimé. À la lumière du modèle de mesure « Rasch », la gravité d'une expérience donnée de l'insécurité alimentaire par rapport à celle des autres expériences dépend de la fréquence à laquelle les individus répondent par l'affirmative à cet item, lequel est lui-même déterminé par les conditions spécifiques de la population concernée. Cela s'explique par le fait que des expériences plus graves devraient être rapportées moins souvent que des expériences moins graves (ce qui s'apparente à la question d'un test relativement difficile qui suscite une plus faible proportion de réponses correctes que les questions plus faciles).

Le **score brut** d'un répondant (un nombre entier compris entre zéro et huit), c'est-à-dire la **somme des réponses affirmatives données aux huit questions FIES**, est la statistique la plus simple pouvant être calculée à l'aide du FIES. Pour les données qui passent les tests de validation statistiques, le score brut en soi peut être considéré comme une *mesure ordinale* de la gravité de l'insécurité alimentaire, les scores bruts inférieurs correspondant à une insécurité alimentaire moins grave. Le paramètre du répondant, en revanche, fournit une *mesure d'intervalle* de la gravité de l'insécurité alimentaire et constitue la mesure appropriée à utiliser pour produire des indicateurs de l'insécurité alimentaire officiellement comparables entre les pays et les contextes.

La **validation statistique** évalue la qualité (validité et de la fiabilité de la mesure obtenue) des données FIES collectées en testant leur cohérence avec les hypothèses du modèle Rasch. Cette analyse implique l'interprétation de plusieurs statistiques qui révèlent 1) si un item ne fonctionne pas bien dans un contexte donné, 2) la présence éventuelle de dimensions supplémentaires saisies dans les données, 3) des cas avec des modèles de réponse hautement erratiques, 4) des items qui peuvent être redondants et 5) la proportion de la variance totale dans les données prise en compte par le modèle de mesure.

Calcul de l'indicateur des ODD 2.1.2

Dans différents pays et sous-populations, le même item FIES peut-être associé à un niveau de gravité différent en raison d'interprétations spécifiques de la question résultant de nuances dans l'adaptation et la traduction de l'élément dans la langue locale, ou de différences réelles dans la manière avec laquelle l'insécurité alimentaire est vécue et gérée dans diverses cultures et systèmes de subsistance. De plus, le modèle Rasch étant défini en termes de *différences* de niveaux de gravité uniquement, le « zéro » de l'échelle de mesure n'est pas identifié (on pourrait ajouter un constant arbitraire à toutes les mesures sans modifier aucune des différences).



Par convention, l'origine de l'échelle de mesure est donc définie sur la moyenne des sévérités des items, qui est spécifique à chaque application. Cela signifie que les paramètres estimés des items et des répondants **ne peuvent pas être immédiatement comparés entre les différentes applications du FIES** et que chaque application du FIES génère une échelle d'insécurité alimentaire différente, d'une certaine façon, idiosyncrasique.

Avant de comparer les mesures obtenues dans des contextes différents, il est donc nécessaire de les référencer selon une échelle de référence (comme pour les mesures de température, où l'on peut utiliser plusieurs références telles que les échelles Celsius, Fahrenheit ou Kelvin).

L'échelle de référence mondiale FIES a été établie par la FAO, sur la base de données collectées entre 2014 et 2018 dans environ 150 pays différents. Bien que des classifications fiables de l'insécurité alimentaire dans un pays puissent être obtenues pour un seuil de gravité arbitraire, afin de calculer des **estimations comparables sur le plan international de la prévalence de l'insécurité alimentaire**, les **classes** d'insécurité alimentaire doivent être définies par des **seuils normalisés** fixés au même niveau de gravité dans tous les pays. Pour ce faire, les seuils standards permettant d'estimer les deux indicateurs basés sur le FIES décrits ci-dessous sont définis à la gravité de deux items FIES de l'échelle mondiale dénommée « FIES échelle mondiale de référence »¹.

La procédure d'**étalonnage** garantit que ces seuils standards soient mis en correspondance avec les échelles nationales, et les répondants sont ensuite affectés de manière **probabiliste** aux classes d'insécurité alimentaire communes, compte-tenu de leurs scores bruts respectifs. Les probabilités d'être *au moins modérément* en situation d'insécurité alimentaire, ou en d'autres termes, de se trouver au-delà du seuil "modéré" et d'être en situation d'insécurité alimentaire grave, sont déterminées en supposant qu'un répondant déclarant un certain score brut appartienne à un groupe dans lequel la gravité de l'insécurité alimentaire est distribuée normalement, centrée sur le niveau de gravité correspondant au paramètre estimé du répondant, avec un écart-type égal à l'erreur-type estimée. La prévalence de l'insécurité alimentaire dans la population est alors donnée par la **somme pondérée des probabilités spécifiques au score brut**. Les proportions pondérées d'individus vivant dans un ménage déclarant chaque score brut dans la population sont utilisées comme poids.

▶ Deux indicateurs basés sur la FIES peuvent être utilisés à des fins de **suivi national et mondial**. Il est à noter que le premier indicateur est une estimation de la *somme* des segments de la population en situation d'insécurité alimentaire modérée et en insécurité alimentaire grave.

- **IA_{mod+grave}** La proportion de la population en situation d'**insécurité alimentaire modérée ou grave** (indicateur 2.1.2 des ODD)
- **IA_{grave}** La proportion de la population en situation d'**insécurité alimentaire grave**

Interprétation

Les personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée se nourrissent généralement avec des régimes de faible qualité et ont parfois été obligées, au cours de l'année, de réduire la quantité de nourriture par rapport à ce qu'elles mangent normalement, alors que celles confrontées à des niveaux graves d'insécurité pourraient ne pas avoir mangé durant des jours entiers, faute d'argent ou d'autres ressources pour obtenir de la nourriture.

¹ L'échelle standard mondiale FIES est un ensemble de valeurs de gravité des articles qui a été créée à partir des résultats de plus de 140 pays couverts par le sondage mondial Gallup World Poll en 2014, 2015 et 2016. La gravité de l'échelle standard mondiale du 5^{ème} élément du module d'enquête de l'annexe I (appelé "ATELESS") sépare l'insécurité alimentaire faible de l'insécurité alimentaire modérée, tandis que la gravité du huitième élément ("WHLDAY") sépare les niveaux modérés des niveaux graves.